



Conseil Economique  
et Social

Dept. of External Affairs  
Min. des Affaires extérieures  
OTTAWA

DEC 9 1988

Distr.  
GENERALE

E/CN.4/1989/1  
18 octobre 1988

FRANCAIS  
Original : ANGLAIS

RETOURNER A LA BIBLIOTHEQUE DU MINISTERE

COMMISSION DES DROITS DE L'HOMME  
Quarante-cinquième session  
30 janvier-10 mars 1989

ORDRE DU JOUR PROVISOIRE

Note du Secrétaire général

Durée et lieu de la session

1. La quarante-cinquième session de la Commission des droits de l'homme se tiendra à l'Office des Nations Unies à Genève du 30 janvier au 10 mars 1989. La première séance s'ouvrira à 11 heures, le lundi 30 janvier 1989.

Ordre du jour provisoire

2. L'ordre du jour provisoire dont la Commission a pris note à sa quarante-quatrième session est reproduit ci-après (voir E/1988/12, par. 600 à 609).

Groupes de travail préparatoires

3. Un groupe de travail de la Commission des droits de l'homme, à composition non limitée, devrait se réunir du 28 novembre au 9 décembre 1988, en vue d'achever la deuxième lecture du projet de convention relative aux droits de l'enfant (résolution 1988/75 de la Commission et résolution 1988/40 du Conseil économique et social).

4. En outre, quatre groupes devraient se réunir avant l'ouverture de la quarante-cinquième session de la Commission pour examiner les points suivants :

a) Point 8 a) : le Groupe de travail d'experts gouvernementaux sur le droit au développement (résolution 1988/26 de la Commission, décision 1988/128 du Conseil économique et social) devrait se réunir du 22 au 27 janvier 1989,

4  
5  
6  
7  
8  
9  
10  
11  
12